



## **ORGANISATION D'UN ATELIER-TABLE RONDE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA CONSERVATION ET DE LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES FORESTIERS EN AFRIQUE CENTRALE A TRAVERS LE PLAN DE CONVERGENCE REVISE DE LA COMIFAC**

**Yaoundé, le 06 mai 2016**

### **TERMES DE REFERENCE**

#### **1. Contexte et enjeux**

La COMIFAC a achevé le processus de révision de son Plan de Convergence en 2014. En effet, la version révisée du Plan de Convergence a été validée par les Ministres réunis en Conseil extraordinaire le 18 juillet 2014 à Brazzaville au Congo. Ce Plan de Convergence révisé dit Plan de Convergence 2 couvre la période 2015-2025. Il succède ainsi au Plan de Convergence adopté en 2005 pour une période de dix ans.

La mise en œuvre du Plan de Convergence au cours de la période 2005-2014 a permis aux pays de la sous région de réaliser des avancées significatives dans les domaines de l'harmonisation des politiques et législations forestières, de la promotion et de la valorisation des produits forestiers non ligneux, de la connaissance de la ressource, de l'aménagement et de la certification des concessions forestières, de la promotion de la gouvernance forestière, des renforcements des capacités des parties prenantes, de la promotion de la participation multi-acteurs à la gestion forestière, etc.

Le Plan de Convergence 2 a été structuré suivant l'approche « gestion axée sur les résultats »-GAR-, et ainsi, sur la base de la chaîne des résultats, des orientations nouvelles y sont énoncées. Il comprend 6 axes prioritaires d'intervention (Harmonisation des politiques forestières et environnementales, Gestion et valorisation durable des ressources forestières, Conservation et utilisation durable de la diversité biologique, lutte contre les effets du changement climatique et la désertification, Développement socio-économique et participation multi-acteurs, et financements durables) et 3 axes transversaux (Formation et renforcement des capacités, Recherche-Développement, Communication, sensibilisation, information et éducation).

En vue de faciliter sa mise en œuvre au niveau sous-régional et dans chaque pays membre de la COMIFAC, une mobilisation de tous les acteurs clés, et une forte appropriation de ce document par ces différents acteurs s'avèrent indispensables. Pour cela, il est primordial de communiquer suffisamment et de sensibiliser ceux-ci sur le Plan de Convergence 2 dans l'optique de renforcer leurs capacités sur les enjeux actuels et les priorités de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers. C'est donc à ce titre que les Ministres, tout en exhortant les partenaires au développement à soutenir la mise en œuvre du Plan de Convergence 2, ont recommandé l'élaboration d'un plan marketing pour sa vulgarisation.

C'est fort de ce qui précède que le Secrétariat Exécutif a initié le développement d'un plan de campagne pour la vulgarisation du Plan de Convergence 2 de la COMIFAC. Ce plan de campagne prévoit entre autres l'organisation des rencontres d'information et de sensibilisation des acteurs au niveau des pays et la participation à des événements au plan sous-régional et international pour promouvoir ledit Plan de Convergence.

Dans le cadre de ce plan de campagne, la Coordination Nationale COMIFAC en collaboration avec le Secrétariat Exécutif prévoit d'organiser une campagne de vulgarisation du Plan de Convergence 2 le 06 mai 2016 à l'Hôtel HILTON, Yaoundé. Cette campagne se fera sous forme d'une table ronde précédée d'un atelier d'information et devant regrouper les autorités politiques, les hauts cadres du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), les délégués régionaux du MINFOF, les représentants des administrations sectorielles, des institutions universitaires, les représentants des organisations de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement, les représentants des organes de presse publique et privée, nationale et internationale aussi bien audiovisuelle qu'écrite.

En plus du Plan de convergence, la COMIFAC s'est également dotée d'un rapport spécial sur l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale dédié aux Changements Climatiques et du rapport sur les éléments de prospective à l'horizon 2040 pour les écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale dont la promotion devra également être assurée au cours de cet atelier-table ronde en vue de garantir leur appropriation au niveau national par l'ensemble des parties prenantes.

Les présents termes de référence sont élaborés pour préciser les objectifs et modalités d'organisation de ladite table ronde au Cameroun.

## **2. Objectifs**

L'objectif principal de l'atelier-table ronde est d'informer les parties prenantes des orientations stratégiques et opérationnelles du Plan de Convergence 2 en vue d'assurer la réussite de sa mise en œuvre au Cameroun.

Les objectifs spécifiques de l'atelier-table ronde sont :

- présenter le bilan de la mise en œuvre du premier Plan de Convergence aux niveaux sous régional et national (les principaux résultats, les difficultés, les leçons apprises, etc.) ;
- présenter les nouvelles orientations stratégiques et opérationnelles du Plan de Convergence 2 ;
- discuter du rôle et des responsabilités des acteurs nationaux pour la mise en œuvre du Plan de Convergence 2 ;
- présenter le mécanisme de suivi évaluation du Plan de Convergence 2 ;
- discuter de l'opérationnalisation du Plan de Convergence 2 au niveau national et des besoins nécessaires pour sa mise en œuvre.

## **3. Résultats attendus**

Au terme de la table ronde, les résultats ci-après sont attendus :

- le bilan de la mise en œuvre du premier Plan de Convergence est appréhendé par les participants ;
- la structure du Plan de Convergence 2, notamment la chaîne des résultats et des indicateurs associés est comprise par les parties prenantes ;

- le rôle et les responsabilités des acteurs nationaux pour la mise en œuvre du Plan de Convergence 2 sont connus ;
- la démarche pour l'opérationnalisation du Plan de Convergence 2 au niveau national est bien appréhendée par les parties prenantes et les besoins nécessaires de mise en œuvre discutés ;
- le mécanisme de suivi évaluation du Plan de Convergence 2 est connu par les parties prenantes.

#### **4. Modalités pratiques pour l'organisation de l'atelier-table ronde**

L'atelier-table ronde aura lieu le 06 mai 2016 à l'hôtel HILTON, Yaoundé et sera organisé conjointement par la Coordination Nationale COMIFAC (CNC) du Cameroun et le Secrétariat Exécutif (SE) de la COMIFAC, avec l'appui des partenaires au développement à savoir, l'IUCN et la GIZ. Il aura une durée de trois heures environ et se fera en deux étapes : la première portera sur un atelier d'échanges au cours duquel des exposés thématiques suivis des questions réponses seront présentés ; et la deuxième étape portera sur la table ronde proprement dite et sera modérée par un facilitateur avec l'appui des responsables des Cellules de communication du MINFOF et du MINEPDED. Le panel de la table ronde sera constitué des panelistes suivants :

- Le Ministre des Forêts et de la Faune
- Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
- Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC
- La Coordinatrice Nationale COMIFAC Cameroun
- Un représentant de la Société civile
- Un représentant des partenaires au développement
- Un représentant du secteur privé

#### **5. Participants**

L'atelier-table ronde regroupera environ cent cinquante participants repartis ainsi qu'il suit :

##### **i. MINFOF**

- Secrétaire Général
- Directeurs et assimilés
- Sous-directeurs et assimilés
- Délégués régionaux

##### **ii. MINEPDED**

- Secrétaire Général
- Directeurs et assimilés
- Points focaux des conventions

##### **iii. Administrations sectorielles**

- MINEPAT
- MINREX
- MINEE
- MINADER
- MINEPIA

- MINRESI
- MINPMEESA
- MINMIDT
- MINTOUR
- MINFI
- MINCOM

**iv. Institutions universitaires et de recherche**

- Université de Dschang
- Université de Yaoundé I
- Université de Yaoundé II
- CRESA Forêts Bois
- Ecole de Faune de Garoua
- Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo
- ANAFOR
- IRAD

**v. Partenaires (membres du CCPM)**

- ICRAF
- GIZ (Appui à la COMIFAC et ProPFE)
- RIFFEAC
- CIFOR
- WWF
- UE
- UICN
- WCS
- KFW
- AFD
- JICA
- BM
- BAD
- FAO
- PNUD
- SNV
- WRI

**vi. Organisations de la société civile**

- CEFDHAC et réseaux affiliés (REPAR, REFADD, REJEFAC, REPALEAC)
- CEW
- CARFAD
- CED
- WRI
- FODER
- CAFER

**vii. Média nationaux et internationaux**

- CRTV
- Canal 2

- Vision 4
- Africa 24
- Cameroun Tribune
- Président Elite
- Magic FM
- Royal FM
- Radio-Environnement
- Radio Siantou
- Mutations
- Le Jour
- The Post
- Le Messenger
- Eden News Paper
- Le Quotidien de l'Economie

## **6. Financement**

Le financement de l'organisation de l'atelier-table ronde devrait être assuré par l'IUCN et le Pro PFE (GIZ).

## 7. Agenda indicatif

HORAIRES	THEMES
<b>Première partie : ATELIER</b>	
10h-11h	Mise en place des participants
11h-11h20	<b>Cérémonie d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discours d'ouverture du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune</li> <li>• Exposé liminaire du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC</li> </ul>
11h20-12h00	<b>Exposé 1 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan et principaux enseignements de mise en œuvre du Plan de Convergence 1</li> </ul> <b>Exposé 2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de convergence 2 : Orientations stratégiques et opérationnelles, rôle et responsabilités des parties prenantes et financements</li> </ul> <b>Questions-réponses</b>
<b>deuxième partie : TABLE RONDE</b>	
12h00-12h20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution du Ministre des Forêts et de la Faune</li> <li>• Exposé liminaire du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC</li> </ul>
12h20-13h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention des autres panelistes (10 min par exposé) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordinatrice Nationale COMIFAC Cameroun</li> <li>- Représentant de la Société civile (CEFDHAC)</li> <li>- Représentant des partenaires au développement (UE)</li> <li>- Représentant du secteur privé (GFBC)</li> </ul> </li> </ul>
13h00-14h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débat animé par le modérateur</li> </ul>
14h00-14h10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clôture présidée par le Ministre des forêts et de la Faune</li> </ul>